



BIENVENUE A LA MARPA La Correzana



LIVRET D'ACCUEIL

La MARPA est une petite unité de vie adaptée aux besoins du milieu rural. Elle permet à des personnes âgées, valides ou faiblement dépendantes, en situation d'isolement ou de fragilité, de rester à la fois dans le cadre habituel de vie et dans une ambiance familiale, tout en satisfaisant un légitime besoin de sécurité.

Cette maison d'accueil est une alternative au maintien à domicile, lorsque celui-ci n'est plus souhaité, momentanément ou définitivement.

Faites le choix du bien-être et de la tranquillité.

Vous avez démontré votre intérêt pour la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) La Correzana.

Le Conseil d'Administration de l'association gestionnaire MSA Services Limousin, la Direction Générale, le Responsable et le personnel vous souhaitent la bienvenue et vous remercient de la confiance que vous leur témoignez.

Notre projet d'établissement est fondé sur l'idée d'accompagnement au quotidien et de stimulation de vos initiatives personnelles.

Ce livret d'accueil, élaboré pour vous et votre famille, présente l'organisation et le fonctionnement de notre structure, afin de faciliter votre séjour et de le rendre le plus agréable possible.

Sachez que tout sera fait pour que le meilleur accueil vous soit réservé et que vous trouviez ici le bien-être que vous attendez.

N'hésitez pas à nous rencontrer, à nous faire part de vos suggestions, elles seront les bienvenues et contribueront à améliorer la qualité des prestations qui vous sont proposées.

La Présidente

Régine MIGOT

la Directrice Générale

Sophie QUERIAUD

L'HISTOIRE DE LA MARPA

Ouverte depuis le 19 janvier 2015, la MARPA *La Correzana* a pour mission l'accueil et l'accompagnement des personnes **autonomes**, âgées de **plus de 60 ans seules ou en couple**, originaires d'Objat ou de son bassin de vie en priorité.

Elle est gérée par l'Association *MSA Services Limousin*, déclarée à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Respectueuse du concept MARPA, elle vous accompagne à votre rythme et selon vos besoins en respectant vos goûts, vos habitudes, votre mode de vie.

Lieu de vie convivial et chaleureux, la MARPA préserve avec vous votre autonomie et votre indépendance.



Implantée au cœur de la Commune d'Objat, la MARPA permet l'accessibilité à un ensemble de services de proximité : Poste, banques, pharmacies, professionnels de santé, commerces, associations, lieux de culte, etc.

La MARPA est implantée au cœur du site vert et ombragé de l'Espace Loisirs, dont la Voie Verte qui le borde permet des promenades en toute sécurité.



Association MSA Services Limousin
Le Bourg
19160 LIGINIAC
Tel : 05.55.93.42.85
Fax : 05.55.46.00.53

Mise à jour Mai 2015

L'ÉQUIPE MARPA

Notre équipe est composée de :

- Un responsable qualifié.
- Des agents polyvalents d'accompagnement qualifiés.

Chargée de faire vivre la MARPA, ces professionnels vous assurent le fonctionnement harmonieux de la structure, vous accompagnent dans les actes de la vie quotidienne, créent l'animation en fonction de vos goûts et vos envies, contribuent à votre intégration dans la vie sociale de la Commune, vous apportent une écoute et une sécurité permanentes.

La MARPA n'étant pas médicalisée, elle ne dispose pas de personnel soignant au sein de son équipe.

LES ESPACES COMMUNS



La salle à manger, le salon et son coin feu, la salle d'activités, le salon bien-être, les espaces verts vous offrent, si vous le désirez, la possibilité de vous retrouver pour les repas, de participer à la vie de la structure, de partager des moments de convivialité, de profiter des animations.

Tous les espaces de la MARPA répondent aux normes d'ergonomie et de sécurité en vigueur, pour les personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie.



LE LOGEMENT PRIVATIF



La MARPA dispose de **19 logements** de type T1Bis de 35 m² et **3 logements** de type T1Bis de 38 à 44m², tous équipés et non meublés. De plus, 2 logements de type T1Bis de 35 m² sont proposés meublés, pour un accueil temporaire de 7 jours à 3 mois.

Ces logements privés vous permettent, en apportant vos meubles, de recréer votre cadre de vie personnalisé selon vos envies et de vous sentir « chez vous ».

Ces logements sont tous équipés d'un espace nuit, séparé de l'espace jour par une cloison amovible, un placard encastré, une kitchenette (avec plaques électriques, évier, placard et réfrigérateur), une salle de bains et WC, un jardinet, un coin terrasse et d'une boîte aux lettres personnelle.

Association MSA Services Limousin
Le Bourg
19160 LIGINIAC
Tel : 05.55.93.42.85
Fax : 05.55.46.00.53

Mise à jour Mai 2015

LES SERVICES DE LA MARPA



La restauration

Un service facultatif de restauration collective (déjeuners, goûters et dîners équilibrés) vous est proposé, vous pouvez aussi choisir de préparer et prendre vos repas dans votre logement.

Les menus sont affichés quotidiennement dans la salle à manger, les horaires précisés dans le règlement de fonctionnement.

Vos proches ont la possibilité de prendre leurs repas à la MARPA, sur réservation préalable.

Ce service sera organisé et vous sera facturé selon les dispositions précisées dans le règlement de fonctionnement de la structure.

L'entretien du linge

Votre linge personnel peut être lavé, plié et repassé, sur demande. Ce service vous sera facturé selon les tarifs précisés dans le règlement de fonctionnement de la structure.



L'animation

Située au cœur du bourg, la structure est partie prenante de la vie sociale locale. A ce titre, elle organise des activités et des manifestations ouvertes aux résidents et aux visiteurs : ateliers créatifs, informatique, lecture, expositions, rencontres intergénérationnelles, gymnastique douce, jeux, jardinage, cuisine, etc. De plus, les résidents de la MARPA seront invités à participer aux manifestations de la commune.



La sécurité

La MARPA vous offre des conditions de sécurité par la présence du personnel en journée dans la structure. La nuit, un système d'astreinte et de téléassistance vous permet d'alerter facilement.

VOTRE QUOTIDIEN A LA MARPA



Votre vie à la MARPA s'organise selon vos habitudes, vous permettra de maintenir ou renforcer vos liens avec vos proches. L'équipe de la structure harmonise les habitudes et modes de vie de chacun, en cohérence avec la vie en collectivité.

Les visites

Vous pouvez recevoir librement vos proches dans votre logement, et profiter avec eux aux parties communes de la MARPA dans le respect de chacun et des règles de vie en collectivité.

Les services extérieurs

Vous pouvez, comme chez vous, recourir aux services ou intervenants de votre choix : médecin, spécialistes, infirmière, service de soins à domicile, kinésithérapeute, service d'aide ménagère, service de transport, etc. dont le coût sera à votre charge.

La MARPA assure la coordination et la continuité de ces interventions, en fonction de vos besoins et en harmonie avec la vie de la maison.

L'animal de compagnie

Votre compagnon sera accepté si son comportement, sa taille et sa nature sont compatibles avec la vie de la structure.



VOS DROITS

La Charte des droits et libertés de la personne accueillie

Elle est affichée à la MARPA, ainsi que la Charte des MARPA et le règlement de fonctionnement de la structure. Ces documents vous garantissent le respect et l'application de vos droits individuels.

Le Conseil de la Vie Sociale

Il est en place au sein de l'établissement conformément à la réglementation en vigueur. Cette instance consultative permet de recueillir les avis et des propositions concernant l'organisation, l'accueil, la vie quotidienne, l'animation, les services, l'équipement de la MARPA. Associé à la démarche d'amélioration de la qualité, il est à la base de toute mesure correctrice et toute modification dans le fonctionnement quotidien de la MARPA.

La protection des informations vous concernant

Cette protection est conforme aux différentes réglementations en vigueur, ses modalités sont exposées dans le règlement de fonctionnement.

La médiation et les recours, la personne qualifiée

Les conditions de médiation et de recours internes sont contenues dans le règlement de fonctionnement. En cas de litige, vous pouvez faire appel à un médiateur extérieur choisi sur la liste des Personnes Qualifiées, disponible à l'accueil et auprès du Responsable.

L'ADMISSION

Toute personne désirant être accueillie à la MARPA peut en faire la demande auprès du Responsable de la structure en remplissant un dossier d'admission et en fournissant les pièces justificatives nécessaires.

La MARPA accueille des personnes autonomes ou faiblement dépendantes, âgées de plus de 60 ans.

Avant l'admission, le responsable effectue une simulation financière du montant de la facturation. Une visite de la structure ainsi qu'une information complète sur son fonctionnement et les services sont réalisés.

Lors de votre entrée, un contrat de séjour entre vous et la MARPA est établi et signé des deux parties.

Association MSA Services Limousin
Le Bourg
19160 LIGINIAC
Tel : 05.55.93.42.85
Fax : 05.55.46.00.53

Mise à jour Mai 2015

La MARPA mettra tout en œuvre pour que les résidents puissent rester le plus longtemps possible dans l'établissement. Cependant, dans certains cas, elle peut être amenée, après un bilan gériatrique, à proposer la réorientation d'un résident vers une structure spécialisée.

La MARPA n'est pas habilitée à accueillir des bénéficiaires de l'Aide Sociale.

Le personnel de la MARPA se tient à votre disposition pour vous faire visiter l'établissement.

Les tarifs sont affichés dans le hall et peuvent être librement consultés, ils sont également communiqués sur simple demande auprès du Responsable.

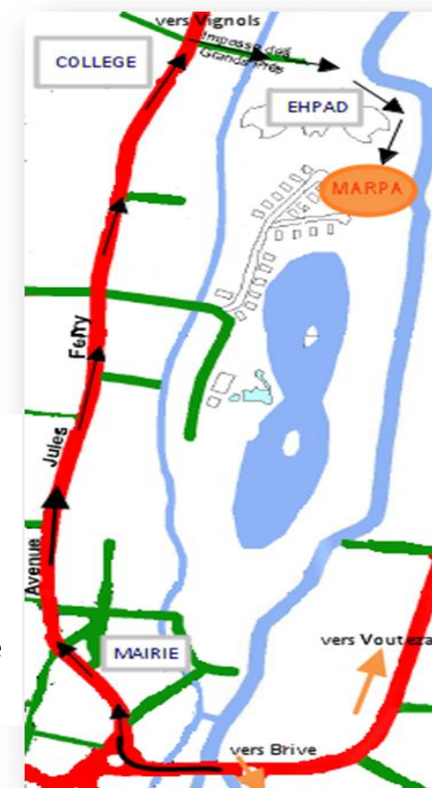
MARPA La Correzana
4 Impasse des Grands Prés
19 130 OBJAT
Tel : 05.55.74.62.51
07.89.84.98.55

L'équipe gestionnaire :

Madame Régine MIGOT – Présidente MSA Services Limousin

Madame Sophie QUERIAUD – Directrice Générale MSA Services Limousin

Madame Myriam SZYMANSKI – Responsable MARPA



Association MSA Services Limousin
Le Bourg
19160 LIGINIAC
Tel : 05.55.93.42.85
Fax : 05.55.46.00.53

Mise à jour Mai 2015